

RAPPORT ANNUEL DE LA CITRAP NEUCHATEL 2021

Préambule

La Citrap a repris une vie plus active dès mars 2021 puisqu'elle a tenu sept séances pendant l'année chez notre fidèle et généreuse hôtesse, Carol Chisholm.

Sébastien Jacobi, Blaise Nussbaum, Romain Douard et Carol sont des membres de la première heure (2014), toujours fidèles au poste.

Floraine Stauffer, Frédéric Cuhe ont rejoint le groupe il y a quelques années et Marc Dunant, Jean-Maurice Calame et Jean-Paul Beuret sont les derniers arrivés mais pas les moins actifs et compétents.

En 2021 ont démissionné, on ose le dire à contre cœur, Jean-Michel Bühler (déménagement), Rachel Oesch et Vincent Mehdi (surcharge professionnelle, parentale, et associative) et Pierre Geissbühler pour les mêmes raisons alors qu'il était membre fondateur du groupe.

Que tous soient remerciés pour leur engagement et leur expertise, et aussi pour la convivialité très appréciée qui règne pendant les séances.

Activités

- La Citrap a apporté son soutien au choix de trolleybus électriques à batterie à la Chaux-de-Fonds
- Elle s'est inquiétée et a réseauté au sujet de la ligne Berne-Neuchâtel-Paris qui paraissait compromise par la compagnie Lyria. Fin décembre 2021 le maintien était assuré jusqu'en 2023 mais la suite paraît malheureusement compromise.
- Elle a été régulièrement consultée au sujet de la mise en conformité à la LHand des arrêts des Transports publics
- Elle a proposé au Service cantonal des Transports un croisement des trains à Sagne-Eglise dans la perspective de prolonger la ligne Pont-Sagne jusqu'au centre commercial des Entilles à la Chaux-de-Fonds.

- Le projet « Ecopouce », arrêté par le Covid, a été repris et développé et sa mise en service devrait se faire au printemps 2022. La Citrap compte beaucoup sur ce projet novateur qui renforce la mobilité collective et diminue d'autant le CO2 rejeté par les transports individuels.
- Floraine a présenté au comité le secret de la construction des horaires de transN impressionnante par sa complexité
- Nicole a été nommée au Conseil des Transports, organe consultatif du DDTE.
- C'est la ligne des Brenets qui a beaucoup occupé le comité au cours de l'année. Une partie des membres souhaite que la ligne soit mise aux normes du réseau suisse ce qui supprimerait une rupture de charges en gare du Locle. Il faudrait agrandir les tunnels pour offrir des issues de secours (idem pour le projet des bus électriques) et adapter les arrêts aux normes de la Lhand. Une autre partie des membres se rallie à la solution choisie par le canton, subventionnée par la Confédération (contrairement au maintien du train), soit une ligne de bus électriques qui partirait du Locle et irait jusqu'au bas du village des Brenets en passant par le parking des Pargots, voire jusqu'en France. En principe la décision est prise (choix du canton) mais un comité de soutien à l'autre solution s'est formé et veut remettre le débat sur la table.
- Finalement, le comité s'est attaqué à un grand projet, celui de lister toute une série de propositions-corrrections concernant l'ensemble du réseau des TP cantonal, qu'il souhaite voir devenir plus cohérent et performant. Ces propositions seront remises au Service cantonal des Transports dans le courant de l'année 2022.

Conclusion

Consciente du fait que les TP ont pâti du Covid et n'ont pas encore retrouvé leur fréquentation antérieure, la Citrap reste persuadée que leur part dans la mobilité est essentielle pour l'avenir face à l'urgence climatique et à la nécessaire libération des espaces publics dans les villes. Sans oublier la pollution sonore générée par le trafic motorisé individuel, pollution qui a heureusement fait récemment l'objet d'une nouvelle loi.

C'est pourquoi la motivation et l'engagement des membres de la Citrap ne faiblissent pas !

Nicole Humbert-Droz, présidente